

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00136 Numéro SIREN : 339 848 954 Nom ou dénomination : GREZDIS

Ce dépôt a été enregistré le 09/05/2019 sous le numéro de dépôt B2019/015048

SAS GREZDIS

5 Avenue Benoît Launay 69290 GREZIEU LA VARENNE

Liasse 18 IS RN

copie certifiée conforme

DGFIP N° 2050-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise :		SAS GREZDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2		
Adresse de l'entreprise		5 Avenue Benoît Launay 69290 GREZIEU LA VARENNE		Durée de l'exercice précédent *		1 2		
Numéro SIRET *		3 3 9 8 4 8 9 5 4 0 0 0 1 4						
		Néant ☐ *						
		Exercice N clos le, 3 1 1 0 2 0 1 8						
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	152 113	AG	152 113			
	Fonds commercial (1)	AH	91 469	AI		91 469		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN	923 514	AO	39 193	884 321		
	Constructions	AP	19 361 312	AQ	8 189 179	11 172 133		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 799 895	AS	2 251 384	548 511		
	Autres immobilisations corporelles	AT	3 744 553	AU	2 546 180	1 198 373		
	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres titres immobilisés	BD	818 668	BE		818 668	
Prêts		BF	13 291	BG		13 291		
Autres immobilisations financières *		BH	75 000	BI		75 000		
TOTAL (II)		BJ	27 979 815	BK	13 178 048	14 801 767		
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	23 721	BM		23 721
			En cours de production de biens	BN		BO		
			En cours de production de services	BP		BQ		
			Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
			Marchandises	BT	6 162 069	BU	67 262	6 094 807
		CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
			Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 305 945	BY	550	1 305 395
			Autres créances (3)	BZ	2 349 681	CA	153 997	2 195 684
			Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
			DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	3 100 000	CE	
		Disponibilités		CF	3 349 146	CG		3 349 146
		Charges constatées d'avance (3)*		CH	179 421	CI		179 421
	TOTAL (III)	CJ		16 469 983	CK	221 809	16 248 174	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Écarts de conversion actif *	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	44 449 799	IA	13 399 858	31 049 941		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS GREZDIS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 39 000)	DA	39 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 900		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	9 079 363		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 043 863		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK	2 239 021			
	TOTAL (I)	DL	13 405 147		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	392 274		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	392 274		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 091 571		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	1 239 368		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 644 933		
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 865 366		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	411 283			
	Compte régull.	EB			
	Produits constatés d'avance (4)	EC	17 252 520		
	TOTAL (IV)	ED			
	Ecart de conversion passif *	EE	31 049 941		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 283 269			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	15 331			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS GREZDIS		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
		FA		FB		FC	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		80 608 935				80 608 935	
	Production vendue	biens *						
		services *						
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	82 159 321	FK		FL	82 159 321	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	231	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	219 057	
	Autres produits (1) (11)					FQ	253 482	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	82 632 092
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	64 343 878	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(49 419)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	82 058	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	4 430	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 051 497	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 297 256	
	Salaires et traitements *					FY	5 328 265	
	Charges sociales (10)					FZ	1 843 175	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *			GA	1 562 551	
			dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	67 441	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	115 953		
	Autres charges (12)				GE	1 751		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	78 648 836
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 983 255
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH	84 090	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	185 340	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	23	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 144	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	190 507	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	195 562	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	195 562	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 055)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 062 290	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS GREZDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	3 150		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	144 870		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	5 560		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	153 580		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	2 763		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	44 145		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	293 579		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	340 488		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(186 908)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	972 271	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	859 248	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	83 060 268	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	81 016 405	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	2 043 863	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *	HP		
			Crédit bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	44 258	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	1 725	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Pénalités et amendes		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
		527				
Différences de caisse		2 236	3 150			
VNC/ Produits de cession immos corporelles		17 227	48 000			
VNC / Produits de cession immos financières		25 918	96 870			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

4

DGFIP 2053 2018
EXTENSION 1[illegible]

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	1 an
Agencements, aménagements des terrains	20 ans
Constructions	de 20 à 30 ans
Agencement des constructions	de 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	5 à 8 ans
Agencements, aménagements, installations	8 à 10 ans
Matériel de transport	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Mobilier	10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu redevance centrale incluse.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- diminution des charges de personnel pour un montant de 299 053 ₪.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de formation et de recrutement

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

En l'espèce, aucune dépréciation n'est à constater.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec le P.C.G. et les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Intégration fiscale

La société GREZDIS est entrée depuis le 1er novembre 2016 dans un périmètre d'intégration fiscale. La société "tête de groupe" est la SAS SODIGOR.

La société GREZDIS verse à la société SODIGOR, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposée distinctement.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe et liées aux déficits seront conservées par la société SODIGOR et considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Les économies réalisées par le groupe et non liées aux déficits seront également conservées par la société SODIGOR et constatées en produits ou charges.

Provisions pour risques

Les provisions pour risque correspondent à des litiges prud'homaux provisionnés à hauteur des demandes des salariés, à la prise en compte du risque de hausse du taux d'accident du travail lié à la difficulté de mettre en œuvre certaines recommandations de prévention spécifiques et du risque de remise en cause de RFA obtenues.

GREZDIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 39 000 Euros
Siège social : 5 Rue Benoît Launay
69290 GREZIEU LA VARENNE

R.C.S. : 339 848 954 RCS LYON
SIRET : 339 848 954 000 14

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 OCTOBRE 2018)

* Dividendes :	950 000,00 Euros
* Réserve Ordinaire :	1 093 862,61 Euros
	2 043 862,61 euros

Le dividende global s'élève à 950 00,00 Euros, soit un dividende de 950 Euros par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 1 900 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 948 100 euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT-TEMENT édicte par l'article 158- 3-2 à 4° du CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicte par l'article 158-3-2 à 4° du CGI (personnes morales)
31/10/2015	860 €	860 € (soit un montant global de 1 720 €)	860 € (soit un montant global de 858 280 €)
31/10/2016	1 800 €	1 800 € (soit un montant global de 3 600 €)	1 800 € (soit un montant global de 1 796 400 €)
31/10/2017	/	/	/

Il est rappelé en outre que suivant décision collective du 12 Mars 2018, les associés ont décidé une distribution de dividendes à prélever sur le compte « autres réserves » à hauteur de 1 500 000 Euros, soit un dividende de 1 500 Euros par action, éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique, soit, sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 3 000 euros et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit 1 497 000 Euros n'est pas éligible auxdits abattements.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2019

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

* Dividendes : 950 000,00 Euros
* Réserve Ordinaire : 1 093 862,61 Euros

2 043 862,61 euros

Le dividende global s'élève à 950 00,00 Euros, soit un dividende de 950 Euros par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 1 900 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 948 100 euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

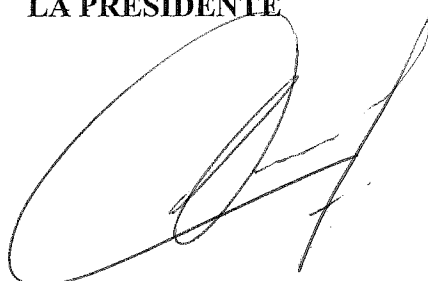
EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT-TEMENT édicte par l'article 158- 3-2 à 4° du CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicte par l'article 158-3-2 à 4° du CGI (personnes morales)
31/10/2015	860 €	860 € (soit un montant global de 1 720 €)	860 € (soit un montant global de 858 280 €)
31/10/2016	1 800 €	1 800 € (soit un montant global de 3 600 €)	1 800 € (soit un montant global de 1 796 400 €)
31/10/2017	/	/	/

Il est rappelé en outre que suivant décision collective du 12 Mars 2018, les associés ont décidé une distribution de dividendes à prélever sur le compte « autres réserves » à hauteur de 1 500 000 Euros, soit un dividende de 1 500 Euros par action, éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique, soit, sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 3 000 euros et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit 1 497 000 Euros n'est pas éligible auxdits abattements.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

copie certifiée conforme

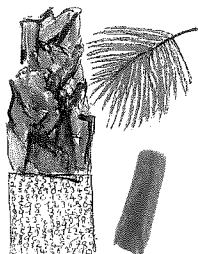
LA PRESIDENTE



Rapport
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 octobre 2018

S.A.S. GREZDIS

S.A.S. GREZDIS
5, rue Benoît Launay
69290 GREZIEU LA VARENNE



Cabinet Trintignac & Associés

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Jean-François GUTTADORO
Isabel VELASCO
Michel LACRAMPE

Bruno ALLEAUME
Marie-Laure MALLEZ-VINCENT
Pascal LUCCHESI

Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes associés

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ GREZDIS

**Société par Actions Simplifiée au capital de 39.000 €
Siège social : 5, Rue Benoît Launay
69290 GREZIEU LA VARENNE**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2018

A l'assemblée générale de la société GREZDIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GREZDIS relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

nm JG

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er novembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L823-9 et R823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

nn 260

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

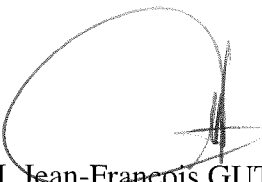
- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



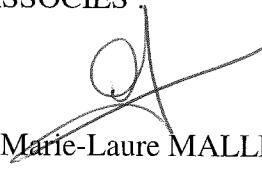
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cannes, le 9 avril 2019

Le Commissaire aux comptes
CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES :



M. Jean-François GUTTADORO,
Président du Directoire.



Mme Marie-Laure MALLEZ-VINCENT,
Commissaire aux Comptes Associée.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	152 113	152 113		12 966	- 12 966
Fonds commercial	91 469		91 469	91 469	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	923 514	39 193	884 321	861 305	23 016
Constructions	19 361 312	8 189 179	11 172 133	11 973 775	- 801 642
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 799 895	2 251 384	548 511	755 893	- 207 382
Autres immobilisations corporelles	3 744 553	2 546 180	1 198 373	1 456 122	- 257 749
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	818 668		818 668	742 481	76 187
Prêts	13 291		13 291	22 861	- 9 570
Autres immobilisations financières	75 000		75 000	75 000	
TOTAL (I)	27 979 815	13 178 048	14 801 767	15 991 872	-1 190 105
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	23 721		23 721	28 151	- 4 430
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	6 162 069	67 262	6 094 807	6 041 800	53 007
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	1 305 945	550	1 305 395	1 167 658	137 737
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	429 904		429 904	320 125	109 779
. Personnel				8 172	- 8 172
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	240 101		240 101	215 283	24 818
. Autres	1 679 676	153 997	1 525 679	1 398 948	126 731
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	3 100 000		3 100 000	3 100 000	
Disponibilités	3 349 146		3 349 146	3 058 855	290 291
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	179 421		179 421	184 930	- 5 509
TOTAL (II)	16 469 983	221 809	16 248 174	15 523 923	724 251
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	44 449 799	13 399 858	31 049 941	31 515 795	- 465 854



Bilan (suite)

Présenté en Euros

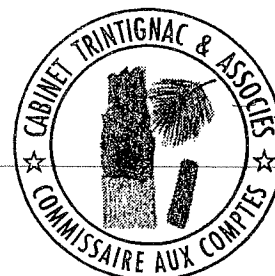
PASSIF	Exercice clos le 31/10/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 39 000)	39 000	39 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	3 900	3 900	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	9 079 363	8 560 876	518 487
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	2 043 863	2 018 487	25 376
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	2 239 021	2 098 135	140 886
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	13 405 147	12 720 398	684 749
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	392 274	233 137	159 137
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	392 274	233 137	159 137
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	6 076 241	7 657 724	-1 581 483
. Découverts, concours bancaires	15 331	9 515	5 816
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	947 148	960 229	- 13 081
. Associés	292 220	319 805	- 27 585
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 644 933	6 390 845	254 088
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	1 832 995	1 823 276	9 719
. Organismes sociaux	839 293	825 578	13 715
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	104 533	69 635	34 898
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	88 546	96 948	- 8 402
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	411 283	408 704	2 579
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	17 252 520	18 562 260	-1 309 740
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	31 049 941	31 515 795	- 465 854



Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/10/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	80 608 935		80 608 935	77 426 195	3 182 740	4,11
Production vendue biens						
Production vendue services	1 550 387		1 550 387	1 286 796	263 591	20,48
Chiffres d'affaires Nets	82 159 321		82 159 321	78 712 991	3 446 330	4,38
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			231		231	N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			219 057	177 496	41 561	23,42
Autres produits			253 482	273 111	- 19 629	-7,19
Total des produits d'exploitation (I)			82 632 092	79 163 597	3 468 495	4,38
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			64 343 878	61 566 434	2 777 444	4,51
Variation de stock (marchandises)			-49 419	-110 655	61 236	55,34
Achats de matières premières et autres approvisionnements			82 058	82 240	- 182	-0,22
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			4 430	-6 984	11 414	163,43
Autres achats et charges externes			4 051 497	4 067 808	- 16 311	-0,40
Impôts, taxes et versements assimilés			1 297 256	1 253 426	43 830	3,50
Salaires et traitements			5 328 265	4 901 118	427 147	8,72
Charges sociales			1 843 175	1 460 410	382 765	26,21
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 562 551	1 569 586	- 7 035	-0,45
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			67 441	70 850	- 3 409	-4,81
Dotations aux provisions pour risques et charges			115 953	39 953	76 000	190,22
Autres charges			1 751	3 509	- 1 758	-50,10
Total des charges d'exploitation (II)			78 648 836	74 897 695	3 751 141	5,01
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			3 983 255	4 265 903	- 282 648	-6,63
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			84 090	80 180	3 910	4,88
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			185 340	283	185 057	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances			23	29	- 6	-20,69
Autres intérêts et produits assimilés			5 144	7 344	- 2 200	-29,96
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			190 507	7 656	182 851	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			195 562	214 916	- 19 354	-9,01
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			195 562	214 916	- 19 354	-9,01
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-5 055	-207 260	202 205	97,56
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			4 062 290	4 138 823	- 76 533	-1,85



Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 150	2 234	916	41,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	144 870	7 460	137 410	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 560	3 247	2 313	71,23
Total des produits exceptionnels (VII)	153 580	12 940	140 640	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 763	2 548	215	8,44
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	44 145	20 687	23 458	113,39
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	293 579	146 446	147 133	100,47
Total des charges exceptionnelles (VIII)	340 488	169 682	170 806	100,66
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-186 908	-156 742	- 30 166	19,25
Participation des salariés (IX)	972 271	987 779	- 15 508	-1,57
Impôts sur les bénéfices (X)	859 248	975 814	- 116 566	-11,95
Total des Produits (I+III+V+VII)	83 060 268	79 264 373	3 795 895	4,79
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	81 016 405	77 245 886	3 770 519	4,88
RESULTAT NET	2 043 863	2 018 487	25 376	1,26
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



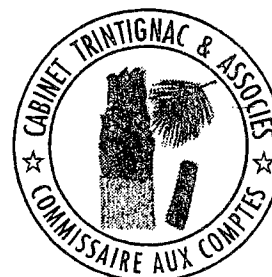
Annexes Légales 2018

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2018 dont le total est de 31 049 941,14 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 2 043 862,61 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2017 au 31/10/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/11/2016 au 31/10/2017.



SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

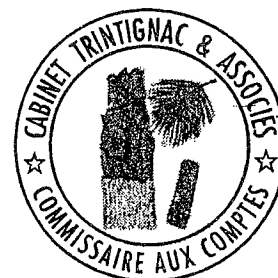
- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société
- Liste des filiales et participations



Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	1 an
Agencements, aménagements des terrains	20 ans
Constructions	de 20 à 30 ans
Agencement des constructions	de 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	5 à 8 ans
Agencements, aménagements, installations	8 à 10 ans
Matériel de transport	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Mobilier	10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu redevance centrale incluse.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- diminution des charges de personnel pour un montant de 299 053 ₣.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de formation et de recrutement

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.
En l'espèce, aucune dépréciation n'est à constater.



Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec le P.C.G. et les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Intégration fiscale

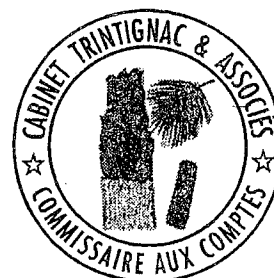
La société GREZDIS est entrée depuis le 1er novembre 2016 dans un périmètre d'intégration fiscale. La société "tête de groupe" est la SAS SODIGOR.

La société GREZDIS verse à la société SODIGOR, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposée distinctement.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe et liées aux déficits seront conservées par la société SODIGOR et considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Les économies réalisées par le groupe et non liées aux déficits seront également conservées par la société SODIGOR et constatées en produits ou charges.

Provisions pour risques

Les provisions pour risque correspondent à des litiges prud'homaux provisionnés à hauteur des demandes des salariés, à la prise en compte du risque de hausse du taux d'accident du travail lié à la difficulté de mettre en œuvre certaines recommandations de prévention spécifiques et du risque de remise en cause de RFA obtenues.



Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	243 582		
Terrains	895 779		27 735
Constructions sur sol propre	14 365 129		
Constructions sur sol d'autrui	4 981 711		
Installations générales, agencements, constructions	14 472		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 872 981		196 643
Autres installations, agencements, aménagements	3 005 456		81 209
Matériel de transport	123 169		6 130
Matériel de bureau, informatique, mobilier	587 906		11 339
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	26 846 603		323 056
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	742 481		92 535
Prêts et autres immobilisations financières	97 861		
TOTAL	840 342		92 535
TOTAL GENERAL	27 930 527		415 591

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			243 582	243 582
Terrains			923 514	923 514
Constructions sur sol propre			14 365 129	14 365 129
Constructions sur sol d'autrui			4 981 711	4 981 711
Installations générales, agencements, constructions			14 472	14 472
Installations techniques, matériel et outillages industriels		269 728	2 799 895	2 799 895
Autres installations, agencements, aménagements			3 086 665	3 086 665
Matériel de transport		70 657	58 643	58 643
Matériel de bureau, informatique, mobilier			599 245	599 245
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		340 385	26 829 274	26 829 274
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		16 348	818 668	818 668
Prêts et autres immobilisations financières		9 570	88 291	88 291
TOTAL		25 918	906 959	906 959
TOTAL GENERAL		366 302	27 979 815	27 979 815

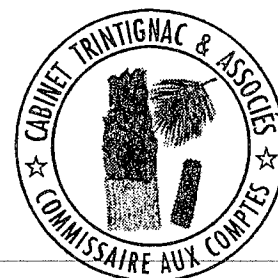


Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	139 147	12 966		152 113
Terrains	34 474	4 719		39 193
Constructions sur sol propre	6 450 997	551 489		7 002 486
Constructions sur sol d'autrui	922 069	250 152		1 172 221
Installations générales, agencements constructions	14 472			14 472
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 117 088	404 024	269 728	2 251 384
Installations générales, agencements divers	1 699 714	271 600		1 971 314
Matériel de transport	66 941	15 717	53 429	29 229
Matériel de bureau, informatique, mobilier	493 754	51 884		545 637
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	11 799 508	1 549 585	323 157	13 025 935
TOTAL GENERAL	11 938 655	1 562 551	323 157	13 178 048

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	12 966				
Terrains	4 719				
Constructions sur sol propre	551 489			146 446	2 016
Constructions sur sol d'autrui	250 152				
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	404 024				3 544
Installations générales, agencements divers	271 600				
Matériel de transport	15 717				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	51 884				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 549 585			146 446	5 560
TOTAL GENERAL	1 562 551			146 446	5 560

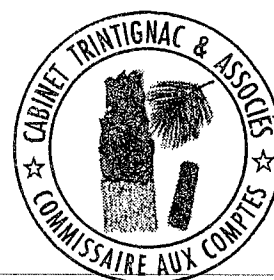
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				



Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	2 098 135	146 446	5 560	2 239 021
TOTAL Provisions réglementées	2 098 135	146 446	5 560	2 239 021
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	233 137	263 086	103 949	392 274
TOTAL Provisions	233 137	263 086	103 949	392 274
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	70 850 371 153 997	67 262 179	70 850	67 262 550 153 997
TOTAL Dépréciations	225 218	67 441	70 850	221 809
TOTAL GENERAL	2 556 490	476 973	180 359	2 853 104
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		183 394 293 579	174 799 5 560	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.



Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	13 291		13 291
Autres immobilisations financières	75 000		75 000
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 305 945	1 305 945	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	240 101	240 101	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	251 021	251 021	
Groupe et associés	622 977	622 977	
Débiteurs divers	1 235 583	1 235 583	
Charges constatées d'avance	179 421	179 421	
TOTAL GENERAL	3 923 339	3 835 047	88 291
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice	9 570		
Prêts et avances consentis aux associés			

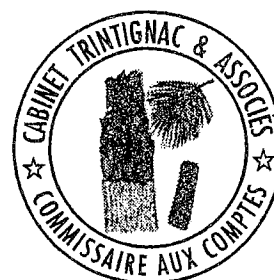
ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	15 331	15 331		
- plus d'un an	6 076 241	1 106 990	2 344 346	2 624 905
Emprunts et dettes financières divers	947 148	947 148		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 644 933	6 644 933		
Personnel et comptes rattachés	1 832 995	1 832 995		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	839 293	839 293		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	104 533	104 533		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	88 546	88 546		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	292 220	292 220		
Autres dettes	411 283	411 283		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	17 252 520	12 283 269	2 344 346	2 624 905
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 580 034			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				



Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	999		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières	75 000		
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	420 218		
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	292 220		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation	182 381		
Autres produits financiers			
Charges financières			



Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
FONDS COMMERCIAL	91 469			91 469



Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	363 791
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	657 404
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	2 236
TOTAL	1 023 431

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 378
Emprunts et dettes financières divers	1 301
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 136 833
Dettes fiscales et sociales	1 032 710
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	120 085
TOTAL	2 309 307

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	179 421	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	179 421	

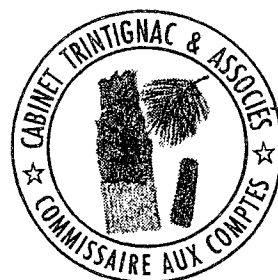
Commentaires :



Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000	39,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 000	39,00

Commentaires :



Ventilation du chiffre d'affaires net

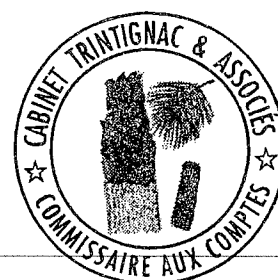
Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	75 020 150
Ventes de produits finis	5 588 785
Prestations de services	1 550 387
TOTAL	82 159 321

Répartition par marché géographique	Montant
France	82 159 321
Etranger	
TOTAL	82 159 321

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	4 062 290	859 248
Résultat exceptionnel (et participation)	1 159 179	
Résultat comptable	2 043 863	

Commentaires :



Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	11 737 986
Engagements en matière de pensions	211 211
Autres engagements donnés :	
TOTAL	11 949 196
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	8 900 000
TOTAL	8 900 000
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	



Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS Provisions règlementées : Autres :	2 239 021
TOTAL	2 239 021
Alègements de la dette future d'impôts ALLEGEMENTS Provisions non déductibles l'année de comptabilisation : Participation des salariés C3S TASCOM Autres :	 972 012 83 058 115 807
TOTAL	1 170 877
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés Déficits reportables Moins-values à long terme	

Commentaires :



Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES :	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	13 700
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	13 700

Commentaires :

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens	13	
Employés	220	
Ouvriers	3	
TOTAL	246	

Commentaires :



Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		211 211	
TOTAL		211 211	

Commentaires :

L'indemnité de départ en retraite est déterminée à partir de la convention collective du commerce de détail et de gros alimentaire ou des accords collectifs si ceux ci sont plus favorables que les indemnités légales.

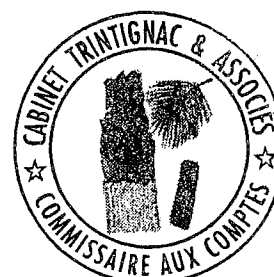
Les engagements en matière de départ à la retraite ont été évalués avec les hypothèses suivantes:

Départ volontaire à 65-67 ans, Turn over: faible pour les cadres et agents de maîtrise, moyen pour les employés et les ouvriers, Table de mortalité: TH 00-02, Taux d'actualisation 1.53%, taux de revalorisation des salaires de 1.5% à 2.5%

Taux de charges patronales: 50% pour les cadres, 30% pour les autres salariés

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Dénomination SODIGOR
 Forme : SAS
 Capital : 40 000 Euros
 Siège Social: 5 avenue Benoît Launay 69390 GREZIEU LA VARENNE



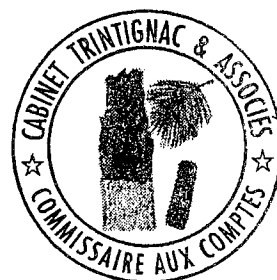


Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SCI CRAPONIMO	1 000		99,99	999	999	75 000		439 218	160 073	182 381
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

